



Deep Creep

FS No.: SFS-002 WOG

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 08/01/2016

Page 1 de 11

## FICHE SIGNALÉTIQUE



### SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit used on the label

: **Deep Creep**

Code(s) du produit : DC-14

Recommended use of the chemical and restrictions on use

: Huile lubrifiante  
Type d'utilisation: Utilisation par les consommateurs; utilisation professionnelle.

Famille chimique : Mélange.

Name, address, and telephone number of the supplier:

**Sea Foam Sales Company**

12987 Pioneer Trail  
Eden Prairie, MN, USA  
55347

No de téléphone d'apporteur : (952) 938-4811

No de téléphone d'apporteur : Consulter le fournisseur

No. de téléphone en cas d'urgence

: INFOTRAC - (800) 535-5053 (Intra É.-U. continental); (352) 323-3500 (Extérieur É.-U.)  
NOTEZ : Le numéro d'urgence INFOTRAC doit être utilisé seulement en cas d'urgence chimiques impliquant un renversement, la fuite, le feu, l'exposition ou l'accident impliquant des produits chimiques.

Name, address, and telephone number of the manufacturer:

Consulter le fabricant.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la chimique

Liquide clair contenu dans un contenant aérosol pressurisé. Odeur d'hydrocarbure de pétrole.

Dangers les plus importants: Cette matière est considérée dangereuses en vertu des règlements de l'OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012). Classification dangereuse:

Aérosol inflammable - Catégorie 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).

Classification SIMDUT:

Catégorie A (Contenants sous pression)

Catégorie B5 (Aérosols Inflammables)

Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques)

Éléments d'étiquetage

The following label information is applicable only to the United States according to OSHA Regulations (29 CFR 1910.1200) (Hazcom 2012):

Mot indicateur

DANGER!

Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer une somnolence et des vertiges.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### Conseils de prudence

Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.  
Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage.  
Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage.  
Éviter de respirer les vapeurs ou les buées.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Bien laver les mains et le visage après la manutention.  
Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et garder en position confortable pour respirer.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.  
EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
Ne PAS faire vomir.  
Protéger du soleil. Éviter l'exposition à des températures excédant 50°C/122°F.  
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder les contenants bien fermés.  
Garder sous clef.  
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.



The following label information is applicable only to Canada according to the Canadian Controlled Products Regulations (CPR/WHMIS):

Danger! Aérosol extrêmement inflammable. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Nocif par inhalation. Risque de causer une irritation respiratoire. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Provoque une irritation des yeux. Risque de causer une légère irritation de la peau.

Précautions: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer. Éviter le contact avec des agents oxydants forts. Laver soigneusement après manipulation. Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur ou d'ignition.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux. En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Si ingéré, ne pas faire vomir. Si le vomissement se produit spontanément, garder la tête baissée en bas des hanches afin de prévenir l'aspiration du liquide dans les poumons. Obtenir des soins médicaux.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.



Autres dangers



Deep Creep

FS No.: SFS-002 WOG

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 08/01/2016

Page 3 de 11

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Propulseur est un simple asphyxiant. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange.

Précautions pour la protection de l'environnement: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Nom chimique</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration</u>
Mélange Hydrocarbure	Mélange	<95.0
Isopropanol	67-63-0	10.0 - 30.0
Dioxyde de carbone	124-38-9	3.0 - 7.0

Note: Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

- Ingestion* : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Inhalation* : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau* : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Bien nettoyer la région affectée avec de l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec les yeux* : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Peut provoquer une somnolence et des vertiges.  
L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un dépresseur du SNC.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction approprié

- : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

##### Moyens d'extinction inapproprié

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Aérosol extrêmement inflammable. S'enflammera par la chaleur, les étincelles, les flammes ou toutes autres sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Le produit est insoluble et flotte sur l'eau. Les contenants fermés sous pression risquent d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.

#### Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Aérosol inflammable. - Catégorie 1



Deep Creep

FS No.: SFS-002 WOG

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 08/01/2016

Page 4 de 11

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : N'est pas sensé être sensible aux impacts. Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques. Les vapeurs de la catégorie inflammable peuvent être allumées par une décharge d'électricité statique assez forte.

### Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone ;Oxydes d'azote (NOx) ;Oxydes de soufre; Autres composés organiques non identifiés; vapeurs et fumées irritantes.

### Special protective equipment and precautions for firefighters

#### Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

#### Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Le jet direct d'eau ou de mousse risque de causer de l'écume ce qui peut augmenter l'intensité et la portée de l'incendie.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### Précautions pour la protection de l'environnement

- : Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infilte dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Enlever avec un absorbant inerte. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes.

### Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).  
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun(e).

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- : Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Récipient sous pression: ne pas perforez ni brûler, même après usage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Laver soigneusement après manipulation.

### Conditions d'un stockage sûr



Deep Creep

FS No.: SFS-002 WOG

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 08/01/2016

Page 5 de 11

## FICHE SIGNALÉTIQUE

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Défense de fumer. Protéger du rayonnement solaire. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits.

**Substances incompatibles** : Oxydants forts; Acides forts; Caustique.

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Exposure Limits:

Nom chimique	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Mélange Hydrocarbure	P/D	P/D	5 mg/m <sup>3</sup> (comme bruite d'huile minérale)	P/D
Isopropanol	200 ppm	400 ppm	400 ppm ; 980 mg/m <sup>3</sup>	P/D
Dioxyde de carbone	5000 ppm	30000 ppm	5000 ppm ; 9000 mg/m <sup>3</sup>	P/D

#### Contrôles de l'exposition

##### **Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Fournir une ventilation mécanique dans les espaces clos. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

**Protection respiratoire** : Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé.

**Protection de la peau** : Des gants imperméables à la matière sont recommandés. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Portez des chemises à manches longues et des pantalons afin de minimiser l'exposition de la peau.

##### **Protection des yeux/du visage**

: Le port de lunettes à coques est exigé lors de la manipulation de ce produit. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

##### **Autre équipement de protection**

: Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté. Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

##### **Considérations générales d'hygiène**

: Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### SECTION 9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

**Apparence** : Liquide clair contenu dans un contenant aérosol pressurisé.

**Odeur** : Odeur d'hydrocarbure de pétrole.

**Seuil olfactif** : Pas d'information disponible.

**pH** : Pas d'information disponible.

**Point de fusion/point de gel** : Pas d'information disponible.



Deep Creep

FS No.: SFS-002 WOG

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 08/01/2016

Page 6 de 11

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

: Pas d'information disponible.

**Point d'éclair** : Pas d'information disponible.

**Point d'éclair, méthode** : Pas d'information disponible.

### Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)

: >1

**inflammabilité (solide, gaz)** : Aérosol extrêmement inflammable

### Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: 2.1 (propulseur) (Limite inférieure d'explosivité)

### Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: 8.5 (propulseur) (Limite supérieure d'explosivité)

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

**Propriétés explosives** : Non-explosif

**Pression de vapeur** : Pas d'information disponible.

**Densité de vapeur** : >1

### Densité relative / Poids spécifique

: 0.77 (concentré)

**Solubilité dans l'eau** : Complet

**Autres solubilité(s)** : Pas d'information disponible.

### Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: Pas d'information disponible.

### Température d'auto-inflammation

: Pas d'information disponible.

### Température de décomposition

: Pas d'information disponible.

**Viscosité** : Pas d'information disponible.

### Matières volatiles (% en poids)

: Pas d'information disponible.

### Composés organiques volatils (COV)

: Pas d'information disponible.

### Pression absolue du récipient

: Pas d'information disponible.

### Distance de projection de la flamme

: > 15 cm et < 100 cm

### Autres observations physiques/chimiques

: Chaleur chimique de combustion: 34 kJ/g

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** : N'est normalement pas réactif.

**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.

### Possibilité de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**Conditions à éviter** : Éviter la chaleur et les flammes nues. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

**Substances incompatibles** : Oxydants forts; Acides forts; Caustique.

### Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.



Deep Creep

FS No.: SFS-002 WOG

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 08/01/2016

Page 7 de 11

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Information on likely routes of exposure:

Routes of entry inhalation : OUI

Routes of entry skin & eye : OUI

Routes of entry Ingestion : OUI

Routes of exposure skin absorption  
: NON

#### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

##### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

###### *Sign and symptoms - Inhalation*

- : Risque de causer l'irritation du nez, de la gorge et de la voie respiratoire supérieure. L'exposition à l'haute concentration de vapeur peut causer le vertige, la nausée et la dépression de système nerveuse centrale. Les vapeurs saturées peuvent être rencontrées dans des espaces enfermés et/ou dans les conditions de faible ventilation. Propulseur est un simple asphyxiant. Peut déplacer l'oxygène de l'air qu'on respire et entraîner la suffocation et la mort, en particulier dans des espaces confinés.

###### *Sign and symptoms ingestion*

- : N'est pas sensé être une voie d'exposition en conditions normales d'utilisation. Cependant, si le produit est vaporiser directement dans la bouche et qu'une grande quantité de concentré du liquide est avalé, cela pourrait causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Risque de causer la dépression du système nerveux central. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

###### *Sign and symptoms skin*

- : Risque de causer une légère irritation de la peau. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqure et des démangeaisons.

###### *Sign and symptoms eyes*

- : Risque de causer une irritation de modérée à grave. Si le produit est vaporisé directement dans les yeux, cela risque de causer la gelure de l'oeil.

##### Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange. La surexposition continue au produit peut avoir comme conséquence des modifications permanentes au système nerveux central. Pourrait causer l'inflammation de poumon et dommages de poumon avec des expositions extrêmes.

##### Mutagénicité

- : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

##### Cancérogénicité

- : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

##### Reproductive effects & Teratogenicity

- : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

##### Sensibilisation à la matière

- : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

##### Specific target organ effects

- : Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central. La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec effets narcotiques. La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

##### Propriétés irritantes du produit

- : Irritant modéré à grave pour l'oeil. Irritant léger pour la peau

##### Maladies aggravées par une surexposition

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.



Deep Creep

FS No.: SFS-002 WOG

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 08/01/2016

Page 8 de 11

## FICHE SIGNALÉTIQUE

- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Données toxicologiques** : Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:  
ETA orale = 15,748 mg/kg  
ETA cutanée = 6452 mg/kg  
ETA inhalation (brouillards) = 5.23 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50(4hr)	DL50	
	inh, rat	(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Mélange Hydrocarbure	>5 mg/L	>5000 mg/kg	>5000 mg/kg
Isopropanol	17000 ppm 41.8 mg/L	4720 mg/kg	12890 mg/kg
Dioxyde de carbone	P/D	S/O	S/O

### Other important toxicological hazards

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Solvant naphta aliphatique lourd (pétrole)  
. Tous les autres ingrédients contenus dans ce produit ne sont pas considérés fortement toxiques pour l'environnement ou se trouvent à des niveaux si faibles qu'ils n'affectent pas la toxicité environnementale.

La toxicité aiguë du solvant naphta de pétrole, aliphatique lourd est (littérature):

Toxicité pour les daphnies - CE50/48h/Daphnia = 1.4 mg/L

NOEC = 0.48 mg/L/21 jours

### Persistence et dégradabilité

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Contient: Alcool isopropylique; Mélange Hydrocarbure.  
. L'Isopropanol est considéré comme étant facilement dégradable. Le Mélange Hydrocarbure est considéré comme étant facilement biodégradable.

### Potentiel de bioaccumulation

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Contient: Huile pâle; Alcool d'isopropyle. La valeur log Pow pour l'huile pâle est 3.9-6. La valeur log Kow pour l'alcool isopropylique est de 1.0 et le facteur de bioconcentration (FBC) est de 0,05.  
: Le produit lui-même n'a pas été testé.

### Mobilité dans le sol

### Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun à notre connaissance.

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Manipulation en vue de l'élimination

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci.



Deep Creep

FS No.: SFS-002 WOG

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 08/01/2016

Page 9 de 11

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Méthodes d'élimination** : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales. Contactez votre l'agence de l'environnement locale, de l'état ou fédérale pour les règles spécifiques. Pour l'aide avec vos besoins de gestion des déchets, entrez en contact avec la Division de Services de Déchets EMCO à (262) 658-4000.

**RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)**

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet dans les Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT					
Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	UN1950	Aerosols	ORM-D	Aucun(e).	
Les États-Unis Informations supplémentaires	Des expéditions domestiques des E-U peuvent être expédier comme Consumer Commodity, ORM-D (bien de consommation). Voir 49CFR, section 173.306 pour des informations supplémentaires.				
Canada (TMD)	UN1950	AEROSOLS	2.1	Aucun(e).	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	L'exemption relative aux quantités limitées au Canada peut s'appliquer pour les contenants qui contiennent une quantité spécifique du produit. Consultez l'article 1.17 du Règlement TMD pour les renseignements relatifs à l'exemption de Quantité Limitée si vous désirez expédier conformément à cette exemption.				

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

: Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

**Dangers pour l'environnement**

: Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

: Ces informations ne sont pas disponibles.

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Renseignement fédéral É.-U:**

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun(e).



Deep Creep

FS No.: SFS-002 WOG

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 08/01/2016

Page 10 de 11

## FICHE SIGNALÉTIQUE

SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substances, 40 CFR 355: Aucune substance "Extremely Hazardous Substance" présente dans cette matière.

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Risque d'incendie; Danger immédiat (aigu) pour la santé; Danger chronique pour la santé. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

SARA TITLE III: Sec. 313 Toxic Chemicals Notification, 40 CFR 372: Ce produit peut être assujéti aux exigences de notification SARA, puisqu'il contient des composants de produits chimiques toxiques en quantité supérieure aux concentrations minimales. Ce produit contient: Alcool isopropylique.

### Lois É.-U. "State Right to Know":

California Proposition 65: Au meilleur de notre connaissance, ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer ou autre effet nocif sur la reproduction.

Autres listes É.-U. 'Right to Know': Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états: Alcool isopropylique (MA, MN, NJ, CA, PA, RI)

### Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

**Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.**

### Renseignement international:

Information de l'EINECS : Tous les ingrédients inscrits sont présents sur la liste de l'EINECS.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### **Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
ETA: Estimation toxicité aiguë  
CAS: Chemical Abstract Services  
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
Inh: Inhalation  
S/O: Sans objet  
P/D: Pas disponible  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
FDS: Fiche de données de sécurité  
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
TSCA: Toxic Substance Control Act  
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

### **Références**

- : 1. ACGIH, valeurs limites d'exposition et indices biologiques pour 2012.  
2. Monographies du Centre International De Recherche sur le Cancer, recherché 2013.  
3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, bases de données CCIInfoWeb (Chempeidum et RTEC) (2013)  
4. Fiches signalétiques du fabricant  
5. Liste des listes US EPA Title III - Octobre 2012.  
6. Liste de la Proposition 65 de l'État de Californie - 4 janvier 2013.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 08/11/2007



Deep Creep

FS No.: SFS-002 WOG

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 08/01/2016

Page 11 de 11

### FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de la révision (mm/dd/yyyy)

: 08/01/2016

Revision No. : 3

Revision Information : sections de la FDS mises-à-jour: toutes les sections (format modifié)

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

HMIS Rating : \* - Chronic hazard 0 - Minimal 1 - Slight 2 - Moderate 3 - Serious 4 - Severe  
Health: 2 Flammability: 3 Reactivity: 0

NFPA Rating 0 - Minimal 1 - Slight 2 - Moderate 3 - Serious 4 - Severe

: Health: 2 Flammability: 3 Instability: 0 Special Hazards: X

**Préparée pour:**

Adresser toutes les requêtes à:  
Sea Foam Sales Company  
12987 Pioneer Trail  
Eden Prairie, MN, USA 55347  
Téléphone: (952) 938-4811



FIN DU DOCUMENT